

AMFREVILLE-LES-CHAMPS

AMICALE DES ANCIENS. 22 adhérents, un budget à l'équilibre et une envie de grandir encore

L'Amicale des anciens d'Amfreville-les-Champs s'est réunie récemment à l'occasion de son assemblée générale à la salle du Tilleul, en présence du maire Joël Cordier. Ils étaient 16 adhérents à suivre la réunion sous la présidence de Bernard Lemièr.

La séance s'est ouverte sur une présentation des activités pratiquées au cours de l'année écoulée. Chaque premier et troisième mardi du mois, quatorze adhérents se retrouvent ensemble dans le cadre offert par l'association.

Soutien de la mairie

Avec 22 adhérents au total, les effectifs de l'Amicale des anciens sont en très légère hausse, avec deux membres supplémentaires par rapport à 2022.

Au cours de cette assemblée

générale, le président a remercié la municipalité pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour son aide financière pour le fonctionnement de l'association.

La cotisation reste stable

Le trésorier, Jean-Pierre Rousselin a ensuite présenté le rapport financier dont les résultats sont équilibrés. Le vote a obtenu l'unanimité des participants avec une décision importante pour les adhérents. En effet, la cotisation n'évoluera pas en 2024, restant à 20€.

Vu le manque de volontaires constaté lors de la séance, le bureau a été reconduit en intégralité pour 2024.

Le bureau

Président d'honneur : Ber-



L'Amicale des anciens d'Amfreville-les-Champs s'est réunie l'autre mardi pour son assemblée générale.

nard Toral, président : Bernard Lemièr, vice-président : Michel Benoit, trésorier : Jean-Pierre Rousselin, secrétaire : Monique Jobin, secrétaire adjoint : Jean-Pierre Darras.

■ L'Amicale des anciens

Amfreville-les-Champs accueille toujours de nouveaux adhérents. Contact auprès de Bernard Lemièr au 02 32 49 71 79. Découverte possible le premier et troisième mardi du mois de 14h à 18h salle du Tilleul.